



## M2

Le dossier du métro M2 a été repris avec détermination par le nouveau Conseil d'Etat dès son entrée en fonction. Le Grand Conseil a ensuite largement approuvé cette réalisation qui sera soumise aux Vaudoises et aux Vaudois en votation populaire le 24 novembre prochain. Dans cette perspective, Lausanne Région a décidé, lors de son assemblée générale de septembre 2002, d'apporter un soutien déterminé à ce projet. Les communes de Lausanne Région ont en effet considéré que de nombreux arguments militent en faveur d'une réalisation rapide du métro de l'agglomération lausannoise:

### Sur le plan économique

- L'agglomération lausannoise regroupe 40% de la population et la moitié des emplois du canton. Le dynamisme économique régional, augmenté par le poids économique accru de l'agglomération dans les secteurs d'avenir, doit être renforcé.
- L'accueil de nouvelles entreprises, le développement des activités implantées dans la région, la création de nouvelles sociétés sont, à ce titre, des priorités régionales. Elles permettent l'évolution de l'économie, garantissent sa pérennité et assurent les emplois de demain. Cette évolution se fait au bénéfice de la région, mais aussi du canton tout entier.
- Ce mouvement ne sera possible que dans la mesure où la région lausannoise pourra faire valoir des avantages au moins comparables à ceux de ses régions concurrentes: non pas les régions vaudoises voisines, mais bien les autres villes de Suisse et les pays limitrophes. La garantie d'une mobilité renforcée figure au premier rang de ces atouts.

### Pour les habitants

- Les communes entourant Lausanne voient quotidiennement 70 à 80% de leur population active changer de commune entre lieu de domicile et lieu de travail, ceci sans évoquer les autres mouvements liés à la consommation ou aux loisirs.
- L'accessibilité de la ville est aussi une priorité pour ses habitants et pour ceux des communes environnantes qui, eux aussi, viennent chaque jour y travailler, y consommer, s'y divertir ou y rechercher des services publics indispensables, à commencer par la santé.

### Pour l'environnement

- La réalisation du M2 permettra de limiter le trafic automobile en ville tout en offrant une accessibilité accrue. La qualité et la rapidité des liaisons, mais aussi la qualité de la vie y gagneront, de par la diminution du bruit et de la pollution.

- Cet élément est impératif dans la mesure où les normes, notamment celles liées à la qualité de l'air, sont aujourd'hui dépassées au centre-ville et sur le trajet du M2.
- Il ne s'agit pas là d'une clause de style: l'absence de réaction des autorités face à cette situation serait de nature à bloquer tout développement, qu'il s'agisse des activités ou du logement, dans la zone concernée, selon la législation fédérale. La construction du M2 est donc un geste qui permettra d'assurer la poursuite du développement régional, en termes immédiatement concrets.

Emplois, activités et mobilité sont donc les trois facteurs du développement économique et social de la région lausannoise que le M2 permettra de concrétiser.

### Les transports, ce n'est pas que le M2

En parallèle à la réalisation du M2, la région lausannoise verra une restructuration en profondeur de son système de transports publics qui n'est envisageable qu'avec le M2:

- Restructuration des lignes TL autour de M2 afin d'améliorer les temps de parcours en se raccordant au métro.
- Création de nouvelles lignes TL dans toute l'agglomération, en particulier avec de nouvelles liaisons entre zones périphériques sans passer par le centre.
- Intégration du système de transport régional au REV (réseau express vaudois).
- Mise en place de parkings d'échanges renforcés.
- Constitution progressive d'une communauté tarifaire permettant l'introduction des billets et abonnements uniques, quelles que soient les compagnies utilisées.

Le M2 deviendra, avec le M1 (TSOL), l'ossature de ce nouveau système de transports performants qui a besoin d'une colonne vertébrale pour se mettre en place.

### En avons-nous les moyens ?

L'investissement nécessité par ce projet est important – de l'ordre de 590 millions. Cette somme permettra de préparer l'avenir de la région et du canton. Elle est dans nos moyens si l'on considère que:

- la Confédération y contribuera à hauteur de 70 millions au moins, au titre de sa politique des agglomérations;
- le solde proviendra d'emprunts garantis par le Canton et la ville de Lausanne;
- il en résultera des besoins financiers annuels raisonnables, compte tenu de l'étalement des travaux et des longues durées d'amortissement d'un tel équipement. Est-ce exagéré que le Canton paie l'équivalent de deux cafés/mois/habitant pour l'intérêt et l'amortissement de son crédit? Cette charge diminuera progressivement après 2007 au fur et à mesure du remboursement des emprunts.
- le coût de cette réalisation reste cependant modeste, en comparaison de tous les autres projets de transports publics du canton de ces dernières années, si on le rapporte aux voyageurs transportés: ce ne sont pas moins de 25 millions de voyageurs qui sont annuellement attendus sur cette ligne.

Toutes ces raisons militent en faveur de la réalisation immédiate du M2, projet prioritaire pour la région lausannoise et pour les milieux économiques de tout le canton. Le 24 novembre, les citoyens auront la possibilité d'affirmer leur volonté d'aller de l'avant et de faire un geste significatif en faveur d'un projet dynamique et porteur d'avenir. Lausanne Région souhaite qu'ils manifestent clairement leur volonté d'y contribuer, pour le bien de l'agglomération mais aussi du canton tout entier.

**Pour plus d'informations:**  
**[www.dinf.vd.ch](http://www.dinf.vd.ch)**